

Vous pouvez régler votre cotisation par chèque en courrier postal, remise de chèque au radio club le samedi matin ou par virement IBAN.



BULLETIN D'ADHESION année 2026

Radio club vendéen 117 rue St André d'Ornay 85000 LA ROCHE sur YON

Prénom :

Nom :

Indicatif (le cas échéant):

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Mail :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre du Radio Club vendéen – F6KUF- ou renouveler mon adhésion pour l'année 2025.

Le montant de la cotisation de base est de **25€, (plus si affinités...)** payable par **chèque à l'ordre du Radio Club Vendéen**, à envoyer **par courrier postal** au trésorier du Radio Club vendéen **ou par virement IBAN** :

Envoyez votre chèque accompagné de votre bulletin d'adhésion à

**Bruno POCHON F4 FHW
4 rue NATIONALE
85450 CHAILLE-les-MARAIS**

Où par virement bancaire vers le compte :

RADIO-CLUB VENDEEN IBAN : FR76 1551 9390 6500 0211 6550 179

Pensez à préciser vos coordonnées dans le virement et joignez ce bulletin par voie postale ou joint à un courriel à Bruno F4FHW. (Email ci-dessous)

N.B : Pour une **toute première adhésion** qui se ferait pour une année en cours, il sera proposé un $\frac{1}{2}$ tarif à partir du 1^{er} septembre jusqu'au 31/12 de la même année.

Les adhérents mineurs bénéficient d'un $\frac{1}{2}$ tarif. Leur adhésion doit faire l'objet d'une autorisation parentale (document à nous demander)

En cas de changement dans votre adresse postale, courriel, téléphone envoyez vos coordonnées complètes par courriel à :

Bruno F4FHW f4fhw@orange.fr et à
Alain F5OEV alain.f5oev@gmail.com

